Restriction de la clause dérogatoire

UN QUÉBEC LIBRE DE SES CHOIX, ON N'Y DÉROGERA PAS.

BLOC Québécois

Décidons *nous*-mêmes!

Julie Vignola

Députée de Beauport-Limoilou

Vice-présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Services publics, approvisionnement et opérations gouvernementales

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Tourisme

La liberté de faire nos propres choix, c'est non négociable.

Depuis le début de l'année, Justin Trudeau a montré à plusieurs reprises son intention de limiter l'accès à la clause dérogatoire. Cette prise de position n'est pas anodine : cette clause est le dernier rempart permettant au Québec de faire ses propres choix, notamment en matière de langue ou de laïcité.

C'est donc une attaque claire contre la volonté des Québécois de protéger leurs valeurs, leur culture, leur identité. Pour s'y opposer, en février dernier, le Bloc Québécois a imposé un débat au Parlement sur l'utilisation de la clause dérogatoire.

L'objectif : faire reconnaître aux partis fédéralistes que la clause dérogatoire a justement pour objectif de protéger la marge de manœuvre du Québec et des provinces et que c'est à eux seuls de décider de l'utilisation de la disposition de dérogation.

Malheureusement, les libéraux et le NPD ont décidé de voter contre notre motion sur le sujet, reniant donc le droit de la nation québécoise à prendre ses propres décisions. Cette position qu'ils ont clairement exprimée n'augure rien de bon pour le Québec, alors que ces deux partis se sont prononcés contre la Loi 21 sur la laïcité et la Loi 96 sur la langue française.

On ne se laissera pas faire.

Nos choix nous appartiennent, ce n'est pas à Ottawa de nous dicter quoi faire.

Augmentation de salaire pour la gouverneure générale

Vous avez été nombreux à m'écrire à propos de l'**augmentation salariale de 40 000 $ de la gouverneure générale**, représentante du roi Charles III, monarque étranger. C'est bien mal utiliser les taxes et les impôts des contribuables. Depuis de nombreuses années, nous demandons l'abolition de ce poste inutile. Nous offrons même une alternative à ceux qui tiennent à ce poste : donner un salaire de 1 $ pour un poste symbolique! Être pleinement autonome, c'est notamment avoir quelqu'un de chez nous sur notre monnaie.

« Il faut enseigner à cette majorité française du Québec qu'elle est la plus généreuse du monde à l'égard de sa minorité anglophone, et qu'elle cesse de se sentir coupable de vouloir un Québec à son image, un Québec français. Il faut encore enseigner à cette majorité que permettre un Québec bilingue, c'est inévitablement préparer la voie à un Québec anglais d'ici quelques générations. (...) Seule l'indépendance assurera la sécurité linguistique. »

Denis LAZURE, 1987

Suite du Bilan 2022

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

184 demandes traitées

- Permis de travail
- Demande de réunification familiale
- Statuts de réfugiés
- Programme de travailleurs étrangers temporaires

Service Canada

112 demandes traitées

- Programme d'assurance-emploi
- Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV)
- Supplément de revenu garanti (SRG)

Agence du Revenu du Canada (ARC)

45 demandes traitées

- Impôt des particuliers
- Allocation canadienne pour enfants (ACE)
- TPS

Autres ministères et services fédéraux

117 demandes traitées

- Demandes de passeport
- Système de paye Phénix
- Numéros d'assurance sociale
- Transports Canada
- Ressources naturelles Canada (Subvention canadienne pour des maisons plus vertes)

Numéros d'urgence et ressources utiles

INFO COVID-19
1 877 644-4545

ABUS AUX AÎNÉS
1 888 489-2287

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC
1 866 APPELLE (277-3553)
www.cpsquebec.ca

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9010

AGRESSIONS SEXUELLES
1 888 933-9007

TEL-AIDE
1 877 700-2433

TEL-JEUNES
1 800 263-2266

Julie Vignola dans les médias

Chaos dans les aéroports

Dans la semaine du 8 janvier, j'ai accordé plusieurs entrevues au sujet de la protection des voyageurs en lien avec les problèmes vécus durant le temps des Fêtes dans de nombreux aéroports. Plusieurs citoyens m'ont interpellée pour me faire part de leur mécontentement et des problèmes subis lors de leur voyage des Fêtes qui, pour certains, s'est transformé en cauchemars. J'ai participé à une réunion d'urgence du Comité permanent des transports de la Chambre des communes pour aborder cette question notamment avec le ministre des Transports, Omar Alghabra. La Charte des voyageurs a été créée pour réglementer les obligations des compagnies aériennes envers leurs passagers. Mais si elle n'est pas respectée, à quoi sert-elle ? J'ai remis personnellement au ministre des Transports une liste d'améliorations à apporter à la Charte des voyageurs. Le Bloc Québécois continuera à défendre les consommateurs lésés.

Crédit photo : capture d'écran de l'émission *Mario Dumont* diffusée le 13 janvier 2023.

Julie Vignola en action !

Distribution des paniers de Noël

Juste avant les Fêtes, j'ai eu l'immense plaisir de participer à la distribution de paniers de Noël avec différents organismes de la circonscription qui offrent le dépannage alimentaire. Tel que je le fais chaque année depuis mon élection, je donne du temps à cette période de l'année où je ne suis pas retenue à Ottawa par le travail parlementaire. Je tiens à remercier les bénévoles qui aident généreusement afin d'offrir à des centaines de familles un peu de réconfort.

De gauche à droite : Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour, Evelyne Fortier, conseillère à la vie associative à la Caisse Desjardins de Limoilou, Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou et Mario Hébert, directeur du service d'entraide du Patro Roc-Amadour.

POUR JOINDRE VOTRE DÉPUTÉE

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2000, avenue Sanfaçon,
Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7

418 663-2113
418 663-2988
julie.vignola@parl.gc.ca
JulieVignolabq
JulieVignolaBL
JulieVignolabq
Julievignola.quebec

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 312
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

613 992-4406
613 992-4544

BLOC Québécois

ALLÉGATIONS D'INGÉRENCES ÉTRANGÈRES : UNE ENQUÊTE PUBLIQUE INDÉPENDANTE PLUS QUE JAMAIS JUSTIFIÉE

Imprimé sur du papier recyclé